



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Distribution, management et gestion des
rayons (DISTECH)

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Distribution, management et gestion de rayons (DISTECH)

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP130004109

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Strasbourg
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Association DISTECH
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence est portée par l'Ecole de Management. Comme l'ensemble des formations du réseau DISTECH, elle est proposée exclusivement en alternance via des contrats d'apprentissage. Son objectif est précis : former par l'alternance au métier de manager de rayon. Conformément aux règles de labellisation du réseau, cette licence respecte une charte de qualité très précise et strictement contrôlée. Seule formation pour la région Alsace, elle bénéficie d'une attractivité satisfaisante (trois à quatre candidats pour une place), le recrutement associant les responsables de la formation et les entreprises accueillant les apprentis. Le public initialement très diversifié provient désormais majoritairement de BTS et DUT.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

Le bilan présenté pour le renouvellement de cette licence serait excellent si le dossier ne souffrait pas de certaines lacunes et imprécisions. La plus conséquente concerne l'équipe pédagogique dont la présentation se limite à une liste de noms sans que soient toujours précisées les fonctions, compétences et encore moins, le volume d'enseignement assuré par les intéressés. Il est ainsi impossible de savoir quel volume est assuré par les intervenants professionnels.

Cette lacune est d'autant plus incompréhensible que le fonctionnement de l'équipe pédagogique est bien présenté ainsi que le pilotage de la formation tant localement (gestion des apprentis) qu'au plan national lors des réunions du conseil de réseau. Plus généralement, le dossier est peu explicatif alors qu'à l'évidence, le conseil de perfectionnement fonctionne efficacement en s'appuyant sur une autoévaluation qui implique très fortement les apprentis. Les annexes sont très complètes et permettent de mesurer le sérieux de la formation. Les contenus, largement définis au plan national, sont bien adaptés aux objectifs. On notera cependant une bizarrerie, à savoir que tous les enseignements sont déclarés en cours magistraux, ce qui semble parfois en décalage vis-à-vis des contenus et compétences visées.

La synergie avec le milieu professionnel est très forte puisque le réseau DISTECH et la Fédération du Commerce de Distribution sont associés à toutes les étapes du fonctionnement du diplôme mais aussi à sa validation. La licence bénéficie pleinement du réseau de grandes enseignes de distribution présentes régionalement et la recherche des contrats d'apprentissage est relativement aisée, ce qui assure une bonne stabilité des effectifs et au-delà de l'attractivité.

Alors que cette licence attirait il y a encore trois ou quatre ans une forte proportion d'étudiants issus de licences générales (jusqu'à 60 %), ces derniers sont désormais devenus marginaux et inversement, la part des titulaires de BTS et DUT n'a fait que croître, au point que l'intégration de cette utile et efficace spécialité dans l'offre de formation licence de l'université pourrait en être fragilisée. Faut-il y voir l'influence des entreprises qui recrutent les apprentis ? Il aurait été pertinent que le dossier donne des explications sur cette évolution laquelle pourrait devenir problématique. Les taux de réussite sont bons mais les causes des quelques échecs auraient mérité d'être précisées.

Même si les données fournies souffrent de certaines faiblesses (taux de réponse faibles pour les enquêtes nationales, enquêtes locales positionnées directement en fin de formation), l'insertion des diplômés est très bonne (les informations qualitatives compensent bien les faiblesses des données chiffrées) et les poursuites d'études demeurent limitées.

Le pilotage de la formation est solide, d'autant qu'au pilotage local s'ajoute celui organisé au niveau du réseau national. L'autoévaluation conduite localement a amené à proposer pour le prochain contrat quinquennal des modifications de contenus avec un renforcement de l'enseignement du management, du marketing opérationnel et des techniques de négociation ; ce qui a conduit à un redécoupage des unités d'enseignement.

La fiche d'autoévaluation réalisée par l'université est relativement succincte et on peut être surpris de sa conclusion alors que son rédacteur avait pointé l'absence d'informations sur le devenir des diplômés dans la version du dossier qui lui avait été soumise.

En conclusion, cette licence satisfait pleinement ses objectifs. Il est d'autant plus regretté les lacunes du dossier qui nuisent à sa lisibilité.

- Points forts :
 - Une forte dimension professionnalisante.
 - La bonne insertion professionnelle.
 - La forte implication des partenaires et du réseau DISTECH.
 - Un pilotage ferme et efficace.

- Points faibles :
 - Le dossier est incomplet et peu explicatif.
 - L'absence de TD ou TP est surprenante.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de veiller à l'avenir à une relecture du dossier d'évaluation afin d'éviter des lacunes pénalisantes. Une réflexion sur le concept de cours magistral devrait s'imposer à court terme.

Sur le plan stratégique, il conviendrait d'analyser plus profondément l'évolution du recrutement et réfléchir sur ses possibles conséquences sur le positionnement de cette licence dans l'offre de formation de l'établissement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	Année (2008-2009)	Année (2009-2010)	Année (2010-2011)
Nombre d'inscrits	31	24	28
Taux de réussite	89 %	95 %	Inconnu à ce jour
Pourcentage d'inscrits venant de L2	6,45 %	4,16 %	3,57 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	16,12 %	20,83 %	32,14 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	67,74 %	70,83 %	64,28 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	3,22 %	4,16 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	96,78 %	95,83 %	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	36 %	38 %	44 %
ENQUETES NATIONALES	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête	33 %	62,50 %	24 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	100 %	100 %	83 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	0 %	0 %	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0 %	0 %	0 %
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	72 %	45 %	59 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	16 %	22,50 %	18 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	12 %	22,50 %	23 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Distribution, management et gestion des rayons (DISTECH)

Attention, nouveau nom : **DISTRISUP Management (ex. DISTECH Grandes Surfaces)**

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n°S3LP130004109

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Convention(s) avec le monde professionnel : **Association DISTRISUP (ex. Association DISTECH Grandes Surfaces)**

Concernant les interventions en CM. Cette disposition peut effectivement apparaître comme une «bizarrerie» d'un point de vue organisation générale des diplômes, mais il s'agit là d'une disposition spécifique à DISTECH telle que souhaitée par l'ensemble des partenaires, aussi bien professionnels qu'universitaires, ceci afin notamment :

-de renforcer la proximité entre les études de cas ou les exemples développés en cours, de la réalité des métiers auxquels prépare la formation (ce qui suppose un temps de recherche et de formalisation et de mise à jour supplémentaire de la part des intervenants) ;

-de traiter à parité les enseignants, quelle que soit leur discipline, afin d'éviter par exemple de rémunérer au tarif TD les enseignants d'informatique et de langues car une promotion DISTECH peut aller jusqu'à 40 apprentis selon les Centres ; cette disposition vise l'équité de traitement et une harmonisation des pratiques au sein du Réseau ;

-aucune des matières enseignées ne nécessite d'enseignement en TP, d'où leur absence.

Concernant l'évolution du diplôme d'origine des étudiants. Les textes officiels créant les Licences Professionnelles spécifient bien que les LP s'adressent à la fois à un «public dit diversifié» du type Licences généralistes traditionnelles, voire plus (et donc déjà diplômés Bac+3 par définition) mais aussi, bien évidemment, à la catégorie des Bac+2 très majoritairement constituée par les DEUG, DUT et BTS.

- Pour ce qui est des DEUG, compte tenu des difficultés (prouvées statistiquement par ailleurs) de décrocher ce sésame, ceux qui y parviennent ont largement envie et intérêt à poursuivre en Licence, généralement dans leur spécialité d'origine, puis à enchaîner désormais par quelques Masters.

- Pour ce qui est des titulaires de BTS ou de DUT qui constituent, il est vrai, notre cœur de cible, cela ne constitue pas à nos yeux une fragilité potentielle, mais bien au contraire une force puisque seule la poursuite des études par une Licence Professionnelle leur permettra d'obtenir, eux aussi, une Licence et donc de s'inscrire pleinement dans la grande réforme désormais incontournable du LMD.

Par ailleurs, le fait pour nos apprentis d'avoir obtenu initialement un DUT ou BTS est un avantage aussi bien pour eux que pour les entreprises d'accueil qui souhaitent les embaucher à l'issue, car ils ont déjà eu ne serait-ce qu'un bref aperçu, de ce qu'est l'univers de la Distribution à travers quelques cours, voire un stage ou «job» d'été.

Cet aspect est d'autant plus important pour la pertinence de notre formation, que notre LP est enseignée par apprentissage et qu'il s'agit donc là, pour les candidats, d'opérer déjà un choix de secteur d'activité et de métier par rapport à leur démarrage dans le monde professionnel.

C'est donc en meilleure connaissance de cause que ce public candidate chez nous, ce qui réduit assurément « le pourcentage d'errance pédagogique » et augmente au sein des entreprises le taux d'embauche définitive, embauche qui constitue, ne l'oublions pas, un des deux grands objectifs de l'apprentissage.

Enfin, si l'on en croit les entreprises qui proposent davantage cette LP à un public de DUT/BTS, c'est d'abord parce qu'ils sont bien plus nombreux à candidater que des diplômés de DEUG/Licence (qui s'inscrivent davantage dans une logique d'études longues Bac+5, cf. point développé plus haut), mais aussi parce qu'elles trouvent de plus en plus jeunes, voire manquants par certains aspects d'une certaine maturité... Syndrome de la génération Y ? Toujours est-il que nombre des entreprises proposent à leurs apprentis Bac+2 en BTS et DUT, de poursuivre avec elles une année encore à travers DISTECH afin de gagner notamment en technicité accrue, ce que confère notre spécialisation, en maturité et donc en capacité de gérer –malgré leur jeune âge– des équipes de Seniors.

C'est pour toutes ces raisons que le fait aujourd'hui d'avoir davantage de profils DUT/BTS ne constitue pas une faiblesse, même si nous restons totalement ouverts à des candidats venant d'autres horizons, y compris de type VAE.

Pour ce qui est des causes d'échec en termes de taux de réussite au diplôme. L'année 2010-2011 n'a pas été renseignée en temps voulu car la remise du dossier précédait le jury de délibération finale. Nous y répondons ce jour en indiquant 100% de réussite au diplôme par rapport à 95 % l'an passé et 89 % l'année précédente. Toutefois, les quelques causes antérieures d'échec au diplôme, peuvent s'expliquer soit par une perte de motivation en cours d'année par le secteur visé par le diplôme puisque pour certains de nos candidats il s'agit malgré tout d'une découverte de ce milieu professionnel, ce qui peut entraîner un manque d'assiduité dans les travaux académiques et ce, malgré nos recommandations régulières auprès des jeunes que l'apprentissage, c'est évidemment un débouché professionnel mais que c'est aussi l'obtention du diplôme, lequel leur servira d'autant plus s'ils doivent changer d'orientation à l'issue du cycle ou encore reprendre des études ultérieurement, VAE par exemple, voire concours de type administratif... Par ailleurs, le rôle et l'implication du tuteur entreprise peut aussi impacter le comportement de l'apprenti, même si cet aspect est davantage prégnant par rapport au pourcentage d'embauche finale, bien plus que par rapport au taux de réussite au diplôme.

Pour ce qui est du taux d'insertion de la dernière promotion. 31 recrutés en juin 2010, 3 abandons pendant l'été (échec BTS/DUT ou changement d'orientation), 25 présents le jour de la rentrée d'octobre 2010 25 diplômés.

- A noter que sur les 25 apprentis diplômés, 22 ont reçu une proposition d'embauche de leur entreprise d'apprentissage.

- 17 embauchés en distribution.

- 1 reprise d'entreprise familiale dans le commerce.

- 4 poursuites d'études.

- 1 «perdu de vue».

- 1 demandeur d'emploi.

- 1 proposition d'embauche par l'entreprise d'origine, mais refusée par le diplômé car pas mobile de Strasbourg à Colmar.

- **Pour ce qui est du devenir de nos « anciens »**. Nous savons par expérience que nous sommes confrontés à un profil particulier, à savoir que même s'ils sont encore en activité dans leurs entreprises d'apprentissage ou dans le commerce et la distribution en général, nos diplômés sont peu enclins à répondre aux diverses enquêtes officielles, alors, une fois encore, qu'ils sont toujours dans le métier...

Notre fichier d'origine devenant rapidement obsolète pour cause de non-réponse, de changement d'adresse, de changement de nom suite à un mariage... nous souffrons nous aussi de cette carence et envisageons d'y palier par un autre canal, à savoir la relance de l'amicale des anciens DISTECH qui, dans le cadre du bénévolat, a connu un succès certain dans les premières années de fonctionnement du diplôme.